



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

### OFFRE D'EMPLOI – JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

---

**Poste 32-40 h/semaine**

#### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

Sous l'autorité du Coordonnateur des travaux publics, le journalier aux travaux publics effectue les tâches liées au Service des travaux publics selon les besoins et la saison ; soit principalement les travaux de voirie et d'entretien des immeubles municipaux, des voies publiques de juridiction municipale, des équipements, des véhicules, etc.

*Nota : La présente description de tâches n'est ni exhaustive ni limitative. Elle sert à identifier les principales tâches associées à la fonction.*

- Assister l'inspecteur dans ses inspections pour faire appliquer les règlements en vigueur ;
- Effectuer une tournée et la vigie du territoire de la municipalité et rapporter toute anomalie et intervention requises ;
- Rapporter les demandes des citoyens et y répondre dans la mesure du possible ;
- Rapporter les plaintes et requêtes des citoyens concernant l'application des différents règlements municipaux, la sécurité et l'entretien du territoire ;
- Commissionnaire pour les achats et livraisons ;
- Maintenance et entretien des véhicules, des bâtiments et des terrains municipaux ;
- Faire approuver les bons de commande ;
- Montage et démantèlement selon les saisons des installations temporaires ;
- Intervenir pour la maintenance et le maintien en fonction des réseaux d'égouts ;
- Informer les citoyens des procédures de collecte et remettre des bacs de recyclage aux citoyens ;
- Marquage de stationnement, installations de sports et loisirs, etc. ;
- Balayage des trottoirs ;
- Rapiéçage des nids de poule ;
- Entretien et remplacement de la signalisation ;
- Nettoyage des fossés municipaux ;
- Récupération de déchets et d'animaux et disposition ;
- Collaborer à l'organisation des événements spéciaux de la municipalité ;
- Compte rendu quotidien au coordonnateur sur les activités réalisées ;
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par le coordonnateur des travaux publics.

#### **EXIGENCES RELIÉES À L'EMPLOI**

- Posséder un véhicule automobile et un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3, un atout ;
- Connaissance des équipements à petits moteurs (tondeuse, scie à chaîne, coupe-herbes, etc.) ;
- De l'expérience pertinente, un atout ;
- Grande autonomie et sens des responsabilités ;
- Capacité de travailler en équipe.

#### **CONDITIONS À L'EMPLOI**

L'emploi est d'une durée indéterminée. Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 12 h le jeudi 29 juin 2017 au [info@sherr.ca](mailto:info@sherr.ca).